

Chronique

Les biocénoses au Cameroun : richesse et fragilité

D. DEPIERRE

*Ingénieur du Génie Rural des Eaux et des Forêts
Détaché auprès de l'Université de Yaoundé (ENSA)*

RICHESSE DES BIOCÉNOSES AU CAMEROUN

Point de jonction des régions géographiques occidentale, septentrionale et centrale, le Cameroun peut être considéré comme une Afrique en réduction.

Qu'il s'agisse du relief, des climats, des sols, de l'hydrologie, le Cameroun, par sa position de carrefour et son étirement en latitude, présente une telle diversité qu'il est pour ainsi dire à échelle réduite la reproduction de toutes les spécificités africaines.

Cette diversité de la géographie se traduit par une richesse qualitative extraordinaire des biocénoses c'est-à-dire de l'ensemble des populations d'êtres vivants existant au sein des écosystèmes.

Que l'on étudie la flore ou la faune on ne peut qu'être frappé de cette richesse et un seul coup d'œil au tableau 1 ci-joint suffit pour en être convaincu.

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

Alors que le Cameroun ne représente que 1,6 % de la superficie du continent africain on trouve sur son territoire de 16 à 17 % des phanérogames et de 44 à 52 % des ptéridophytes de ce continent.

Ce seul exemple suffit à prouver la remarquable diversité de la flore de ce pays.

Mais quand on établit des comparaisons en matière faunique les conclusions sont extraordinaires. Que l'on en juge : le Cameroun renferme 21 % des espèces de poissons du continent africain, 48 % des espèces de mammifères (cf. tableau 2), 50 % des espèces de batraciens, 54 % des oiseaux et de 30 à 75 % des espèces de reptiles.

Dans le domaine des insectes nous manquons d'éléments de comparaison mais le résultat est vraisemblablement du même ordre. Pour certaines familles de papillons, par exemple, on peut affirmer que de 25 à 50 % des espèces africaines se rencontrent au Cameroun (1).

A l'échelon de la planète la comparaison est tout aussi flatteuse : le Cameroun qui représente à peine 3 ‰ des terres émergées possède près de 6 % des espèces de vertébrés (2) :

(1) Famille des *Attacidae* 110 espèces pour 400 espèces éthiopiennes et famille des *Sphingidae* 140 taxa au Cameroun sur un total de 272 pour toute la faune éthiopienne.

(2) 44.000 espèces de vertébrés dans le monde.

TABLEAU 1

Comparaison du nombre d'espèces des principaux groupes du règne végétal et des principales classes du règne animal représentés en Afrique et au Cameroun

	Groupes ou classes	Cameroun	Afrique	% Cameroun Afrique	
Flore	Phanérogames	8.000	45 à 50.000	16 à 17 %	
	Cryptogames	?	?	?	
	Ptéridophytes	264	500 à 600	44 à 52 %	
Faune	Poissons (1)	530	2.510	21 %	
	Batraciens (2)	200	400	50 %	
	Reptiles (3) {	Crocodiles	3	4	75 %
		Tortues	12	40	30 %
		Lézards	160-170	300-400	40 à 56 %
		Serpents	160-170	250-300	53 à 68 %
	Oiseaux (4)	942	1.738	54 %	
	Mammifères	126	263	48 %	

(1) Poissons d'eau douce exclusivement.

(2) Comparaison des seuls anoures.

(3) Source Laboratoire Reptiles et Poissons. Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

(4) Comparaison par rapport à la faune éthiopienne exclusivement.

TABLEAU 2

Comparaison par famille du nombre d'espèces de mammifères représentées dans le monde, en Afrique et au Cameroun

Ordre	Famille	S/Famille	Monde	Afrique	Cameroun
Insectivores	Erinaceidae		14	6	1
	Potamogalidae		3	3	1
Lagomorphes Rongeurs	Leporidae		59	7	1
	Sciuridae		285	25	11
	Anomaluridae		9	9	7
	Thryonomyidae		6	2	2
	Hystriidae		20	4	2
	Pedetidae		2	1	0
	Pholidotes	Manidae		7	4
Primates	Lorisidae		5	2	2
	Galagidae		5	5	4
Carnivores	Cercopithecidae		49	28	16
	Colobidae		24	7	3
	Pongidae		3	2	2
	Canidae		35	11	4
	Mustelidae		42	7	5
	Viverridae		70	29	16
	Hyaenidae		4	4	2
Tubulidentes	Felidae		37	10	7
	Orycteropidae		1	1	1
Sireniens	Trichechidae		3	2	1
Hyracoides	Procaviidae		9	3	2
Proboscidiens	Elephantidae		2	1	1
Périssodactyles	Equidae		12	4	0
	Rhinocerotidae		5	2	1
Artiodactyles	Hippopotamidae		2	2	1
	Suidae		8	4	3
	Tragulidae		2	1	1
	Giraffidae		2	2	1
	Bovidae	Tragelaphinae	11	9	4
		Hippotraginae	6	6	1
		Reduncinae	10	10	4
		Alcelaphinae	9	9	2
		Antilopinae	20	13	1
		Cephalophinae	14	14	9
		Neotraginae	7	7	3
		Madoquininae	4	4	0
		Caprinae	28	2	0
		Bovinae	16	1	1
	Nombres	Totaux		850	263

Remarques :

1) Certains ordres ne sont pas représentés en Afrique : (Monotrèmes, Marsupiaux, Dermoptères, Edentes).

2) Il n'y a pas été tenu compte de l'ordre des Cétacés, des Chiroptères et des Carnivores Pinnipèdes.

3) Seules manquent quelques familles d'insectivores (Macroselidae, Soricidae, Talpidae) et de Rongeurs (Cricetidae, Gerbillidae, Muridae) pour lesquelles nous manquons d'éléments de comparaison.

INTÉRÊT DE LA PROTECTION DE LA FLORE ET DE LA FAUNE

Le Cameroun possède donc une richesse de vie et un patrimoine génétique exceptionnels, véritable cadeau de la nature, dont les Camerounais ont le droit d'être fiers mais le devoir aussi de les protéger et de les transmettre aux générations futures.

Pour quelles raisons ?

Voici les arguments que l'on peut avancer en faveur de cette protection des biocénoses.

L'argument agronomique et climatique.

Les formations végétales favorisant la formation de l'humus, protègent contre le vent, maintiennent par

évapotranspiration un niveau hygrométrique convenable, régularisant la température et surtout empêchent l'érosion pluviale et éolienne. On se rend compte aussi que la végétation exerce un effet régulateur sur la pluviosité.

Dans les régions du Cameroun où ces formations végétales ont été par trop malmenées (Nord-Cameroun, pays Bamiléké) les populations comprennent à présent l'importance de la végétation en ce domaine.

L'argument économique.

Au Cameroun, plus qu'ailleurs peut-être, la nature est la source de nombreuses matières premières, le bois en parti-



Cameroun, de Yaoundé vers l'Adamaoua, vue aérienne.

culier. Le Cameroun possède à ce titre une importante superficie de forêt exploitable dont il convient de conserver la majeure partie.

De plus, le Camerounais, comme tout Africain de la zone intertropicale, tire de la nature un grand nombre de produits nécessaires à sa vie quotidienne : le bois pour la cuisine, la paille pour les nattes, les feuilles, fruits, racines, gommés, sèves, le miel pour l'alimentation, les écorces pour la confection des cordages et des médicaments, le poisson et la viande de chasse pour compléter le menu familial.

L'argument touristique.

Le Cameroun par la variété de ses paysages et la diversité de sa faune possède un patrimoine touristique incontestable. Un essor touristique peut être la source d'un profit certain et devenir une des premières ressources du pays. Il faut être convaincu que l'aménagement d'un circuit touristique est souvent plus rentable (et combien moins polluant) que la construction d'une usine.

L'argument scientifique.

Pour utiliser au maximum les ressources naturelles il faut en avoir étudié les lois, analysé les processus d'évolution, diagnostiqué les faiblesses et trouvé les remèdes.

Il faut même, avant tout, dresser un inventaire rigoureux de ce qui existe et envisager les utilisations possibles.

Or au Cameroun comme dans bien des pays en voie de développement on n'a encore qu'à peine inventorié ce qui existe non seulement qualitativement mais aussi quantitativement.

C'est ainsi que sur 15.000.000 ha de forêts exploitables, à peine 3.000.000 ha sont-ils inventoriés et encore 2.000.000 ha l'ont-ils été au taux de 0,3 % !

Pour ce qui est de la faune on ne connaît encore pas exactement le nombre des espèces de poissons, de batraciens, de reptiles sans parler des invertébrés (mollusques, insectes).

Or toute espèce peut avoir un intérêt à plus ou moins long terme. Qui aurait pu penser au siècle dernier que de vulgaires souris seraient un jour indispensables pour fabriquer les sérums et les vaccins ? Qui pouvait soupçonner il y a cinquante ans que la liane à caoutchouc révolutionnerait les transports ? Qui aurait deviné il y a quelques décennies le pouvoir prodigieux des antibiotiques ?

Porter atteinte à une seule fraction d'une biocénose c'est s'exposer à détruire des laboratoires en les privant des matériaux indispensables et compromettre peut-être l'avenir du pays.

L'argument de survie de l'espèce humaine.

La flore et la faune sauvage ne se réduisent pas aux seules espèces utilisées par l'homme ou qui retiennent plus particulièrement notre attention par leur taille ou leur nombre.

Les êtres vivants, dans leur ensemble, constituent au contraire un immense règne allant d'êtres unicellulaires et microscopiques aux plus gros mammifères et aux plus gros arbres. Si ces derniers nous sont plus familiers chacun des autres n'en constitue pas moins un élément d'un phylum génétique dont l'évolution est continue et représente un maillon d'une chaîne biologique qui intègre l'homme.

Selon sa place, chaque espèce apporte sa contribution au maintien ou à l'évolution des équilibres en place.

Et l'homme lui-même ne peut être dissocié du monde qui l'entoure. Il fait lui aussi partie d'un système biologique, même s'il occupe presque toujours le sommet des pyramides écologiques.

Refuser cette évidence c'est condamner l'espèce humaine et tomber plus bas que les animaux supérieurs dont l'instinct dominant consiste en la survie de l'espèce.

L'argument éducatif.

Il est nécessaire de pouvoir comparer la réalité avec l'étude théorique.

Pour toutes les sciences de la terre y a-t-il livre plus merveilleux que celui de la nature, constamment ouvert et magnifiquement illustré ?...

L'argument moral.

Les biocénoses comme toutes ressources naturelles sont un legs du passé qui doit être retransmis aux générations futures. Les hommes d'une génération n'ont pas le droit de gaspiller de telles richesses sans souci du lendemain. Cette préoccupation qui témoigne d'une éthique humaine véritable doit transcender les considérations purement utilitaires.

FRAGILITÉ DES BIOCÉNOSES

Malheureusement au Cameroun comme dans bien d'autres pays peu peuplés et où la nature semble posséder encore d'immenses réserves, les biocénoses sont transformées ou détruites partiellement ou totalement.

Que l'on tourne les yeux vers la flore ou la faune le spectacle est souvent navrant : une forêt défrichée de façon anarchique, souvent même avant qu'on en ait prélevé les grumes commercialisables, des millions d'hectares de savane ravagés par des incendies gigantesques dont bon nombre sont allumés par les agriculteurs, les pasteurs ou les chasseurs, des éléphants tués pour récupérer des escravelles d'une livre, des insecticides non biodégradables jetés dans les cours d'eau pour pêcher quelques kilos de poissons. Ces quelques exemples suffisent pour montrer, au Cameroun, l'agression de l'homme contre la nature.

Bien sûr, certaines conditions semblent impératives : le besoin de terres nouvelles pour l'agriculture, la nécessité des protéines animales en zone forestière, l'utilisation du feu comme outil agricole etc... Mais jusqu'où aller dans ces différents domaines ? Car la nature a elle aussi ses limites et certaines populations ressentent déjà douloureusement le saccage de la végétation ou le massacre de la faune.

En fait, les biocénoses, bien que remarquablement équilibrées dans la nature (en particulier lorsque les formations végétales ont atteint le climat) deviennent d'une extrême fragilité devant les actions humaines.

Les raisons de cette dégradation sont évidentes :

— La population camerounaise était autrefois peu nombreuse et les dégâts causés au sein de la nature se trouvaient compensés. De nos jours le Cameroun connaît une croissance rapide de sa population et l'impact de celle-ci sur la nature s'accroît d'autant.

— Mais il n'y a pas que le nombre des habitants qui soit en augmentation. L'activité humaine croît, elle aussi ; le progrès technique et l'expansion économique accélèrent le processus.

Citons trois exemples parmi tant d'autres :

— L'accroissement du bétail tant bovin que caprin et ovin dont la densité (voisinant souvent la densité de subsistance) conduit au surpâturage, une des causes de la désertification.

— L'emploi de la tronçonneuse accélère considérablement le défrichement de la forêt pour l'implantation des cultures vivrières ou industrielles.

— L'utilisation des pièges en câble d'acier et d'armes très puissantes (375, 458, 460 Weatherby) provoquent la disparition de la grande faune de la forêt (éléphants, buffles, antilopes).

Toutes ces actions qualifiées d'utiles au bien-être immédiat des populations constituent en fait des dégradations parfois irréversibles du patrimoine nature, tant il est vrai que les notions d'utile et de nuisible n'ont de sens que par rapport à l'égoïsme humain dans une approche anthropomorphique et superficielle de son environnement.

CONCLUSION

Le Cameroun possède donc une remarquable richesse naturelle qui peut être déjà d'une grande utilité aux générations présentes mais plus encore aux générations futures au fur et à mesure que la science percera les mystères de la biologie.

Nul doute par exemple que lorsqu'il conviendra d'implanter des organismes panafricains ayant trait à l'étude et à l'exploitation raisonnée des ressources naturelles (Institut d'Ecologie, Institut de la faune, etc...) le Cameroun constituera le pays de prédilection puisqu'étant le seul à posséder alors un haut-lieu des sciences biologiques en Afrique.

Il ne s'agit pas, bien sûr, de protéger la nature pour le seul plaisir de la protéger mais de faire en sorte que ce souci de protection s'harmonise avec le droit à l'espace vital et le développement économique du pays.

Encore faut-il réaliser que ces biocénoses sont éminemment vulnérables et doivent être protégées.

Encore faut-il être persuadé que les biocénoses constituent tout simplement un capital extraordinaire aux possibilités encore mal connues et peut-être insoupçonnées dont on n'obtiendra le meilleur rendement qu'en en prélevant seulement l'accroissement.

Encore faut-il savoir que sous toutes les latitudes l'homme ne peut vivre en un endroit qu'en prenant garde de ne pas en détruire le milieu.

C'est pourquoi, à une exploitation sauvage des biocénoses, le Camerounais comme l'homme de tout pays doit substituer la prévision, l'organisation et la gestion de celles-ci au sein d'un véritable aménagement du territoire.

BIBLIOGRAPHIE

- AGENCE DE COOPÉRATION CULTURELLE ET TECHNIQUE. — Nomenclature de la Faune et de la Flore. Afrique au Sud du Sahara. Hachette, 1977.
- AMIET (J. L.) — Ecologie et distribution des Amphibiens, Anoures de la région des Nkongsamba. *Annales de la Faculté des sciences de Yaoundé*, n° 20, 1975.
- CARATINI (R.). — La vie animale. Encyclopédie Bordas, 1976.
- DARGE (Ph.). — Attacidae et Sphingidae du Cameroun, 1977. Manuscrit non publié.
- DEPIERRE (D.) et OLE (Z.). — Parcs Nationaux et Réserves de Faune du Cameroun, 1976. *Revue Bois et Forêts des Tropiques*, n° 170.
- FARB (P.). — The insects. Life Nature Library, 1967.
- FRASER (D. F.). — La forêt, l'homme et l'environnement. *Unasylva*, 1975, n° 107.
- GOOD (A. I.). — The birds of French Cameroun, 1952. Mémoires IFAN.
- LETOUZEY (R.). — Phytogéographie Camerounaise. Flore du Cameroun, Tome 1, 1963.
- POLL (M.). — Nombre et distribution géographique des poissons d'eau douce africains. *Bulletin du Muséum National d'Histoire Naturelle*, n° 150, 1973. Ecologie Générale.
- SKROTZKY (N.). — La nature n'en peut plus, 1970. *La Documentation Française*.

L'écosystème savane. pâture des grands ongulés.

Photo Depierre.

